

> ÉDUCATEUR·TRICE SPORTIF·VE VOLLEY-BALL

Autre appellation : entraîneur·euse de volley-ball

> DÉFINITION ET SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

L'éducateur·trice sportif·ve volley-ball organise et anime des séances pour différents types de publics dans un objectif de loisirs ou de compétition. Il/elle encadre un groupe et accompagne chacun des pratiquants dans sa progression. Il/elle planifie ses séances en fonction des objectifs fixés et des échéances (championnats, coupes). Tâche essentielle, il/elle doit veiller à la sécurité des pratiquants. Pour cela, il/elle doit mettre au point des exercices adaptés au niveau du groupe, analyser et corriger les gestes.

À noter, son emploi du temps est particulier. En effet, il/elle travaille lorsque son public est disponible. Il/elle accompagne aussi les pratiquants sur les compétitions pour les coacher. D'autre part, les employeurs ne proposant pas toujours un poste à temps plein, l'emploi de l'éducateur sportif est souvent partagé entre plusieurs employeurs ou géré par un groupement d'employeurs. Il/elle a donc tout intérêt à être polyvalent et à pouvoir encadrer d'autres disciplines qui ne se pratiquent pas sur les mêmes temps.



Toutes nos vidéos métiers sur www.profession-sport-loisirs.fr

> QUALITÉS REQUISES

Pédagogie, sens du contact, sens des responsabilités, disponibilité

> PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- Collectivités territoriales (accès à la fonction publique territoriale par le concours d'ETAPS)
- Clubs de volley-ball

> FORMATIONS MENANT À L'EMPLOI

- BPJEPS volley-ball et disciplines associées
- BPJEPS Sports collectifs mention volley-ball
- DEJEPS Perfectionnement sportif mention volley-ball
- Licence STAPS (sauf management du sport)

L'éducateur·trice sportif·ve est devenu(e) plus qu'un entraîneur·euse apprenant à ses élèves à escalader, à nager, ou encore à surfer. Il/elle n'est plus uniquement dans la recherche d'une accessibilité au plus haut niveau de la compétition sportive. Le métier d'éducateur·trice sportif·ve a dépassé la simple finalité de l'apprentissage du sport et de la compétition. Il est aujourd'hui au cœur de valeurs éducatives, sociales, acteur de bien-être et de santé.

En effet, à travers la pratique d'un sport, l'éducateur·trice sportif·ve transmet des valeurs de solidarité, d'entraide, de respect des règles et d'autrui. Ainsi, l'éducateur·trice sportif·ve devient un acteur majeur de l'éducation des pratiquants, sous les yeux attentifs des parents de jeunes sportifs, et de publics toujours plus diversifiés. Le métier d'éducateur·trice sportif·ve a su évoluer vers des missions de développement et de promotion, il se voit alors confier des tâches nouvelles, telles que l'organisation d'événement afin de promouvoir son club, la communication via les réseaux sociaux, la rédaction de dossier de demande de subvention, ou encore la recherche de sponsoring. À travers cette polyvalence, l'éducateur·trice sportif·ve accède plus facilement au temps plein.

Pour plus de renseignements, contactez l'association Profession Sport & Loisirs la plus proche de chez vous.

LE
REGARD
DE PSL

